

## PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le neuvième jour du mois de janvier deux mille dix-huit, à la salle du Conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à dix-neuf heures.

Sont présents :

M. le maire, Marc-Olivier Labelle	
M. Michael Steimer, conseiller	district 1
Mme Marie-Pierre Chalifoux, conseillère	district 2
M. Michel St-Jacques, conseiller, maire suppléant	district 3
Mme Catherine Lapointe, conseillère	district 4
M. Marc Bertrand, conseiller,	district 5
M. Michel Larente, conseiller,	district 6

Les membres présents forment le quorum.

Est aussi présent :

Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier.

### POINT N° : 1

#### OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte à 19 h et présidée par monsieur Marc-Olivier Labelle, maire de Saint-André-d'Argenteuil. M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

### POINT N° : 2

2018-01-R001

#### APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 JANVIER 2018

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

Il est proposé par madame la conseillère Catherine Lapointe, appuyée par madame la conseillère Marie-Pierre Chalifoux

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil accepte l'ordre du jour en y apportant les modifications suivantes :

- Ajout du point 6.5.1 - Association des locataires de l'Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil (O.M.H.) – Demande d'aide financière de 400 \$
- Ajout du point 6.5.2 - Demande d'aide financière de Mouvement Personne d'Abord Lachute
- Ajout du point 6.5.3 - Demande d'aide financière pour l'organisation d'un bal de fin d'année et l'album des finissants du Séminaire du Sacré-Cœur
- Ajout du point 6.5.4 - Demande d'aide financière pour le club d'échecs Les Zèbres

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)***

### POINT N° : 3 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-01-R002

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017**

CONSIDÉRANT que le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente,  
appuyé par madame la conseillère Catherine Lapointe

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)***

2018-01-R003

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DECEMBRE 2017**

CONSIDÉRANT que le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Jacques  
appuyé par madame la conseillère Marie-Pierre Chalifoux

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil approuve le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2017.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES)***

**POINT N° : 4 GESTION ADMINISTRATIVE**

**POINT N° : 4.1 AVIS DE MOTION**

**POINT N° : 4.2 PROJETS DE RÈGLEMENT**

**POINT N° : 4.3 ADOPTION DE RÈGLEMENTS:**

**POINT N° : 4.4**

**CORRESPONDANCE**

Dépôt du bordereau de la correspondance du mois de décembre 2017.

**POINT N° : 4.5 DÉPÔT DE REQUÊTES DE CITOYENS :**

**POINT N° : 4.6 MOTION DE FÉLICITATIONS**

**POINT N° : 4.7**

2018-01-R004

**PROCURATION POUR LE TRANSFERT DE PROPRIETE DE LA REMORQUE**

CONSIDÉRANT que M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier est responsable des transactions entre la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la SAAQ exige une résolution du conseil municipal afin de renouveler ce mandat;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Bertrand, appuyé madame la conseillère Catherine Lapointe :

De mandater M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier afin que ce dernier représente la municipalité lors des transactions auprès de la SAAQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

c.c. SAAQ

*M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier*

**POINT N° : 4.8**

2018-01-R005

**AUTORISATION DE SIGNATURE - ACHAT DU VEHICULE FORD ESCAPE SE 2014**

CONSIDÉRANT que la location du véhicule Ford Escape pour le service de sécurité incendie vient à échéance en mai 2018;

CONSIDÉRANT que le service de sécurité incendie a besoin d'un véhicule.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michael Steimer, Appuyé par monsieur le conseiller Michel St-Jacques :

**D'accepter et d'autoriser** l'achat du véhicule utilitaire Ford Escape SE 2014 pour le service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

**D'autoriser** monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier à procéder aux démarches pour l'acquisition du véhicule.

**De payer** cet achat de 14 137.11 \$ plus les taxes applicables à même le fonds de roulement et de rembourser ledit fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans.

**D'autoriser** le service des finances municipales à procéder aux écritures comptables nécessaires à cet achat.

**D'autoriser** monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires à la transaction pour et au nom de la Municipalité, notamment ceux relatifs à l'immatriculation du véhicule et à la demande de crédit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

c. c. *Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier*

*Monsieur Sylvain Modérie, directeur service sécurité incendie*

*Service des finances*

**POINT N° : 4.9**

2018-01-R006

**NOMINATION D'UN TROISIEME REPRESENTANT MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION (O.M.H.)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel S-Jacques, appuyé par madame la conseillère Catherine Lapointe et unanimement résolu :

**De nommer**, monsieur Michael Steimer à titre de troisième représentant de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil au Conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil (OMH).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

*c. c. M. Marcel St-Jacques, directeur  
M. Michael Steimer, conseiller*

**POINT N° : 4.10**

2018-01-R007

**REMANIEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL - ABROGATION DE LA RESOLUTION 2017-11-R199**

CONSIDÉRANT l'intention des membres du conseil de procéder à une modification des responsables et des substituts de certains comités municipaux;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Bertrand, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente :

De remplacer la résolution 2017-11-R199 par la présente résolution :

Membres du conseil 2017-2021  
Tableau du remaniement

Services municipaux ou Organismes/Associations	Responsable(s) ou représentant(s)	Substitut
Patrimoine et historique culturels Tourisme Musée régional d'Argenteuil	Michael Steimer	Marie-Pierre Chalifoux
Espace historique et culturel Christ Church (EHCCC)	Michael Steimer	Marie-Pierre Chalifoux
Aqueduc – Voirie – Hygiène du milieu	Marc Bertrand	Michel St-Jacques
Politique familiale et MADA	Marie-Pierre Chalifoux	Marc-Olivier Labelle
Urbanisme et Environnement	Michel Larente Catherine Lapointe	Marc Bertrand
Sécurité publique Comité de circulation	Catherine Lapointe	Michel St-Jacques
Administration, Finances Communication et Éthique et Déontologie	Marc-Olivier Labelle	Michel St-Jacques
RIADM	Marc-Olivier Labelle	Marc Bertrand
Bibliothèque	Michel St-Jacques	Michael Steimer
Tricentris	Catherine Lapointe	Marie-Pierre Chalifoux
Maire suppléant	Michel St-Jacques	Catherine Lapointe
MRC d'Argenteuil	Marc-Olivier Labelle	Michel St-Jacques
OMH	Michel Larente Michel St-Jacques Michael Steimer	
Loisirs	Marie-Pierre Chalifoux	Catherine Lapointe
Comité de vérification des communications	Marc-Olivier Labelle Marie-Pierre Chalifoux Michael Steimer	

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

*c.c. Membres du conseil municipal de Saint-André-d'Argenteuil  
Employés/cadres*

**POINT N° : 4.11**

**2018-01-R008**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR RÉALISER UN REGROUPEMENT ÉVENTUEL DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LACHUTE, BROWNSBURG-CHATHAM ET SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL**

CONSIDÉRANT la volonté politique commune de réaliser une étude d'opportunité en vue de regrouper les services de sécurité incendie de Lachute, Brownsburg-Chatham et Saint-André-d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT la *Loi sur la sécurité incendie (RLRQ ch. S-3.4)*, laquelle régit les fondements d'un service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT les objectifs à atteindre dans le plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de chacune des municipalités, lesquels favorisent l'entraide et la grande collaboration des services;

CONSIDÉRANT que les municipalités favorisent l'optimisation des ressources humaines et matérielles en matière de protection contre l'incendie;

CONSIDÉRANT l'aide financière disponible auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin de réaliser des études de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services dans le milieu municipal, subvention qui peut atteindre 50 % du montant encouru pour l'étude, et ce, jusqu'à concurrence de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT la volonté des 3 municipalités de se partager les coûts de l'étude en parts égales;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en place une structure de travail qui comprendrait un comité d'analyse composé des 3 directeurs généraux et des 3 directeurs d'incendie, pour piloter le processus;

CONSIDÉRANT qu'une seule municipalité doit déposer une demande au nom de l'ensemble des municipalités visées par cette étude;

CONSIDÉRANT l'offre de service soumise par Icarium Groupe Conseil au montant de 21 742 \$ taxes en sus pour réaliser une étude d'opportunité de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Catherine Lapointe appuyée par monsieur le conseiller Michel St-Jacques et résolu :

Que le Conseil municipal mandate la Ville de Lachute à déposer une demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil dans le cadre d'une étude d'opportunité en vue de réaliser un regroupement éventuel des services de sécurité incendie de Lachute, Brownsburg-Chatham et Saint-André-d'Argenteuil.

Que le Conseil municipal désigne le directeur général, Monsieur Benoît Grimard et le directeur de la sécurité incendie, Monsieur Sylvain Modérie, à agir comme représentant de la Municipalité sur le comité d'analyse.

Que la Ville de Lachute facture ladite étude à Brownsburg-Chatham et Saint-André-d'Argenteuil dans les proportions ci-haut mentionnées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

c.c. Ville de Lachute, M. Benoît Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier  
M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier

**POINT N° : 5**

**1<sup>er</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Marc-Olivier Labelle, maire ouvre la période de questions à 19h 12 pour se terminer à 19 h 22.

Deux ( 2 ) personnes demandent à se faire entendre et sont entendues.

**POINT N° : 6 GESTION FINANCIÈRE**

**POINT N° : 6.1**

2018-01-R009

**COMPTE À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente et résolu:

QUE les comptes énumérés dans la liste des déboursés pour la période du 6 décembre 2017 au 9 janvier 2018, totalisant 249 458.13 \$ pour le fonds d'administration soient adoptés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par le directeur général et le maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

**POINT N° : 6.1.1**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS BANCAIRES**

Dépôt de la liste des virements bancaires pour la période du 6 décembre 2017 au 9 janvier 2018, par le directeur général et secrétaire-trésorier en vertu du règlement 58-C au montant de 3 691.14 \$.

**POINT N° : 6.2**

**DÉPÔT DU RAPPORT DES ACHATS EFFECTUÉS EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR ET ENGAGEMENT FINANCIER**

Achats autorisés en vertu du règlement n° 80-D – Délégation de pouvoir - Liste

**POINT N° : 6.3**

**DEPOT DU RAPPORT BUDGETAIRE AU 31 DECEMBRE 2017**

Rapport budgétaire au 31 décembre 2017

**POINT N° : 6.5 SOUTIEN FINANCIER**

**POINT N° : 6.5.1**

2018-01-R010

**ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-ANDRE-D'ARGENTEUIL (O.M.H.) – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DE 400 \$**

CONSIDÉRANT l'intention de l'Association des locataires de l'Office municipal d'habitation de Saint-André-d'Argenteuil (OMH) d'organiser des activités afin de favoriser la participation des résidents pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT le peu de ressource financière disponible au sein de ce comité et la volonté du conseil d'encourager une telle action communautaire afin d'aider les résidents à sortir de leur isolement ou souvent en manque d'exercice physique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, appuyé par monsieur le conseiller Michel St-Jacques;

D'accorder une aide financière de quatre cent dollars (400 \$) à l'Association des résidents de l'Office municipal d'habitation à titre d'encouragement à l'organisation des activités pour l'année 2018.

*De payer cette somme à même le code budgétaire 02 70190 971.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

*c.c. Monsieur Germain Gagné, Président  
Service des finances*

**POINT N° : 6.5.2**

**2018-01-R011**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DE MOUVEMENT PERSONNE D'ABORD LACHUTE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil a reçu une demande de Mouvement Personne d'Abord Lachute relativement à une aide financière pour offrir une grande variété d'activités pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle;

CONSIDÉRANT que les élus sont d'accord d'offrir un appui financier à cet organisme à but non lucratifs ;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Catherine Lapointe, appuyée par madame la conseillère Marie-Pierre Chalifoux :

D'autoriser une aide financière pour une somme de 100 \$ pour appuyer l'organisme Mouvement Personne d'Abord Lachute.

De payer cette dépense à même le fonds GENS dans le code budgétaire 02 70190 972.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

*c.c. Mouvement Personne d'Abord de Lachute, Mme Holly Crooks, présidente  
Service des finances*

**POINT N° : 6.5.3**

**2018-01-R012**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ORGANISATION D'UN BAL DE FIN D'ANNEE ET L'ALBUM DES FINISSANTS DU SEMINAIRE DU SACRE-COEUR**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil a reçu une demande d'aide financière d'une étudiante du Séminaire du Sacré-Coeur et résidente de Saint-André-d'Argenteuil;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente Appuyé par monsieur le conseiller Michel St-Jacques

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil accepte de verser à titre d'aide financière une somme de 125 \$ pour la préparation de l'album des finissants et l'organisation d'un bal de fin d'année pour les étudiants du cinquième secondaire du Séminaire du Sacré-Cœur.

De payer cette dépense à même le Fonds GENS dans le code budgétaire 02-701-90-972.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

*c.c. Mlle Justine Godard, étudiante  
Service des finances*

**POINT N° : 6.5.4**

2018-01-R013

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LE CLUB D'ECHECS LES ZEBRES**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil a reçu une demande d'aide financière du club d'échecs Les Zèbres;

CONSIDÉRANT que le Club désire déménager les rencontres dans la municipalité, car il y a un plus grand nombre de joueurs actifs, le jeu d'échecs étant valorisé à l'école primaire Saint-André;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Catherine Lapointe Appuyée par monsieur le conseiller Marc Bertrand  
Et résolu :

Que la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil accepte de verser à titre d'aide financière une somme de 300 \$.

De payer cette dépense à même le Fonds GENS dans le code budgétaire 02-701-90-972.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)**

*c.c. M. Yves-Marie Leclerc  
Service des finances*

**POINT N° : 7 TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU**

**POINT N° : 7.1**

**AUCUN POINT SOUMIS**

**POINT N° : 8 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**POINT N° : 8.1**

**AUCUN POINT SOUMIS**

**POINT N° : 9 SANTÉ, BIEN-ÊTRE**

**POINT N° : 9.1**

**AUCUN POINT SOUMIS**

**POINT N° : 10 LOISIRS ET CULTURE**

**POINT N° : 10.1**



## **RAPPORT DE LA BIBLIOTHEQUE**

Dépôt du rapport de la bibliothèque;

**POINT N° : 10.2**

## **SERVICE RECREATIF ET COMMUNAUTAIRE**

Aucun dépôt du compte rendu du Service récréatif et communautaire;

## **POINT N° : 11 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**POINT N° : 11.1**

## **RAPPORT D'INTERVENTION DU SERVICE DE SECURITE INCENDIE POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2017**

Aucun dépôt du rapport d'intervention du service de sécurité incendie.

**POINT N° : 12**

## **2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 29 pour se terminer à 19 h 48.

Quatre ( 4 ) personnes demandent à se faire entendre et sont entendues.

**POINT N° : 13**

**2018-01-R014**

## **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame la conseillère Catherine Lapointe, appuyée par monsieur le conseiller Michel Larente et résolu :

Que cette séance soit et est levée à 19 h 55 et ajournée au mardi 23 janvier 2018.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRES)***

**Signatures :**

---

**Benoît Grimard,  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier**

---

**Marc-Olivier Labelle,  
Maire**